

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3 ^e page | 3 fr. 50 |
| 2 ^e page | 6 fr. |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Ah ! si l'on avait parlé et agi plus tôt comme on le fait maintenant, nous n'en serions pas où nous en sommes ! Ni Hitler, ni Mussolini ne se croiraient en position de menacer le monde !

Ah ! comme l'Europe vivrait paisiblement s'il n'y avait pas eu les « pacifistes » - Ces incendiaires déguisés en pompiers ont mis le feu au Continent, par leur faute, c'est avec des moyens de guerre, aujourd'hui, qu'il faut assurer la paix !... Le mal que cette rare fureur aura causé à la civilisation se peut mesurer à la grandeur des sacrifices qu'il faut faire pour essayer de prévenir la catastrophe qu'elle a attirée sur nous !... L'Angleterre, où a sévi plus dangereusement encore que chez nous cet esprit d'impruderie et d'erreur, vient à peine de s'en réveiller. Il a fallu la lueur tragique des éclairs pour lui montrer l'orage qui s'amoncelle à notre horizon noir. Dans une révélation soudaine elle vient de découvrir l'Allemagne telle qu'elle est.

Il faut reconnaître que, suivant une tradition à laquelle elle tient autant qu'aux perruques de ses magistrats, elle met à conjurer le mal autant d'empressément qu'elle avait mis de lenteur à le comprendre. Nous souhaitons qu'avec l'aide de la France elle y réussisse !

Tout à coup, la Grande-Bretagne a eu la sensation que c'en est fini de cette invulnérable protection derrière laquelle elle a vécu tranquille tout au long de son histoire et que la mer ténébreuse étendait autour de son île toujours respectée. Impression désagréable, mais décisive après laquelle nos amis, quoi qu'ils en eussent, ont connu qu'ils sont solidaires du Continent. Et c'est cette solidarité que son Premier Ministre a proclamé dans une Déclaration dont les termes ont dû être soigneusement pesés et de l'unanimité de la Chambre des Communes a acclamé. On peut la tenir pour une date décisive dans la suite des événements européens où elle marque l'entrée en jeu d'un partenaire formidable qui s'était toujours réservé le droit de se tenir à l'écart ou d'intervenir quand et comme il lui plairait !

En 1914, la peur que l'Allemagne s'établisse à Anvers et sur nos côtes flamandes la firent sortir de son isolement. Il y a quatre ou cinq ans, la perspective de voir renaitre cette redoutable éventualité fit déclarer par M. Baldwin que la frontière britannique commençait au Rhin. Jusque-là, nos voisins n'avaient pas voulu s'engager plus avant que l'extrême marge de l'Europe.

Quel espace la Grande-Bretagne vient de franchir d'un seul bond ! C'est jusqu'à l'est continental qu'elle étend maintenant sa protection, sur ces nations dont elle affectait de savoir à peine les noms et pour qui elle jugeait suffisant d'offrir parfois sa lointaine médiation.

La déclaration de M. Chamberlain est claire et catégorique. Elle engage l'Angleterre à fournir à la Pologne, concurrentement avec la France, « toute l'assistance en son pouvoir », « dans le cas d'une action quelconque menaçant manifestement l'indépendance polonaise ».

Il appartient naturellement à la Pologne de déterminer ce qui est « vital » pour elle, ce qu'elle juge devoir défendre avec toutes ses forces nationales et, dans ce cas, il lui suffirait d'y faire appel pour recevoir immédiatement l'appui total des puissances occidentales : France et Angleterre alliées !

L'Allemagne ne peut plus conserver le moindre doute sur les conséquences de ses projets d'hégémonie européenne que le Führer avait en le cynisme d'avouer par son discours du 15 mars dernier.

Et voilà ce qui lui a été signifié par la voix d'un homme qu'on aurait beaucoup de peine à faire passer pour un « belliciste » ! Il en a fait du chemin, M. Neville Chamberlain, depuis septembre dernier et dans le Premier Ministre si tranquillement résolu qui, de la Chambre des Communes, adressait cette espèce d'ultimatum à Hitler, on reconnaît difficilement le touriste au parapluie débonnaire qui s'en allait quêmander la paix de Berchtes-

gaden à Godesberg et de Godesberg à Munich !

Mais c'est maintenant, quoi qu'il en puisse sembler, c'est maintenant qu'il travaille utilement à préserver le monde des catastrophes. Ah ! si l'on avait parlé et agi plus tôt comme on le fait à présent, nous n'en serions pas où nous en sommes ! Ni Hitler ni Mussolini ne se croiraient en position de menacer le monde.

Comment ceux-ci ont réagi, aussi bien devant le discours de Daladier que devant les déclarations de Chamberlain, c'est ce qu'il est intéressant de voir.

Le Duce y est allé d'une nouvelle harangue sur la place publique où la foule joue le rôle du chœur antique. Echappatoire ?... En tout cas, réponse ambiguë où Mussolini a commencé par déclarer qu'il n'a rien à ajouter à son discours de Rome. Rien, si ce n'est ceci qui est tout de même savoureux : « Quand on n'a pas de place, il faut bien en prendre à quelqu'un ! »... Cartouche raisonnait ainsi !... Très beau ce précepte de gangster, très beau à condition que celui à qui l'on veut prendre son bien consente à se laisser faire. Et Mussolini doit commencer à se persuader que ça n'ira pas tout seul !

Quant à Hitler il a parlé en prenant soin qu'on ne puisse pas savoir exactement ce qu'il a dit. Il a fait taire la T.S.F., il a mis un bâillon aux journalistes. Puis, il a communiqué de son topo une analyse revue et soigneusement corrigée.

Tel quel, il prouve que la position de l'Angleterre et de la France ont fait impression sur lui. Il a senti l'obstacle. Quel parti prendra-t-il ! C'est ce qu'il n'a pas voulu qu'on puisse deviner.

Et je ne vous dis pas que ce soit très rassurant !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les Présidentes

On peut dire que pour donner toute sa mesure, Mme Albert Lebrun a attendu la veille du jour où le mandat de son mari allait prendre fin. Son voyage à Londres, son attitude à la Cour, sa grâce en face des manifestations du peuple anglais ont fait découvrir à beaucoup les qualités dont, jusqu'ici, elle s'était appliquée à ne point faire parade. Pendant le cours du septennat du Président de la République, cette femme exquise avait, avec une discrétion qui l'honore, joué dans l'ombre et le silence un rôle protocolaire qui n'est exempt ni d'importance, ni d'embûches ; c'est justement à sa louange qu'elle y ait réussi sans attirer l'attention sur elle ! Les femmes de nos Chefs d'Etat n'ont pas toujours eu la même simplicité et la même élégance.

Il en fut d'admirables ; d'autres eurent moins de prestige et n'étaient visiblement pas à leur place. La première, Mme Thiérs, fille d'un entrepreneur qui avait fait une jolie fortune en spéculant sur les terrains, ne chercha à éblouir personne et n'eut qu'un souci : le culte de son mari. La Maréchale de Mac-Mahon fut tout autre. Maîtresse de son ménage, elle voulut être aussi dans maintes questions politiques et, bien qu'elle fût intelligente et avisée, son influence s'avéra fâcheuse le plus souvent. Elle fut impuissante, néanmoins à empêcher le Président de démissionner après le Seize Mai. Mme Grévy, d'origine obscure, fut une présidente anonyme. On n'entendit jamais parler d'elle. C'était sa fille qui, après avoir songé à épouser le fameux Léon Capoul, devint Mme Wilson, qui accompagnait son père et faisait les honneurs de l'Élysée.

Mme Carnot fut certainement, avec Mme Castimir Périer, la plus distinguée des épouses de nos Chefs d'Etat. Elles furent, l'une et l'autre, de grandes bourgeois, au beau sens du terme, alliant l'intelligence à la distinction des manières. Mme Millerand et Mme Deschanel étaient de la même école, mais elles ne passèrent à l'Élysée qu'un temps relativement court. Mme Félix Faure, Mme Loubet, Mme Fallières furent insignifiantes et effacées, préoccupées davantage des comptes de la maison et de leur tranquillité que des obligations mondaines de la charge. Après M. Doumergue,

Informations

Négociations franco-turques

Les négociations franco-turques au sujet du Sandjak d'Alexandrette se poursuivent entre Paris et Ankara.

En cours de la visite qu'il a faite dans la soirée du 3 avril à M. Georges Bonnet, M. Saad Davaz, ambassadeur de Turquie à Paris, a déclaré sans fondement les rumeurs relatives à une menace turque d'occupation du Sandjak.

Ces assurances sont confirmées par un communiqué de l'agence Anatolie qui dément également ces rumeurs.

Les élections belges

Les élections en Belgique ont donné les résultats suivants :

Catholiques : 73 sièges ; Libéraux : 33 ; Socialistes : 64 ; Nationalistes flamands : 17 ; Communistes : 9 ; Rexistes : 4 ; autres partis : 2 sièges.

Le roi a commencé, dès mardi, ses consultations en vue de la constitution du nouveau gouvernement.

Les entretiens anglo-polonais

Mardi, le colonel Bek, ministre des Affaires étrangères de Pologne s'est entretenu avec lord Halifax.

La question de la collaboration militaire anglo-polonaise sera abordée dans ses grandes lignes, car, d'ici peu, une mission militaire polonaise arrivera en Grande-Bretagne pour étudier cette question à fond.

Il semble bien que le problème militaire sera résolu sous la forme d'une collaboration d'états-majors et sous celle de l'approvisionnement de l'armée polonaise terrestre et navale, par un matériel de guerre moderne.

Il semble bien que l'emprunt anglais, qui sera accordé à la Pologne, sera étroitement lié au réarmement polonais.

La question de l'émigration juive de Pologne par les colonies anglaises sera aussi examinée pendant les conversations de Londres.

Accord hungaro-slovaque

L'accord sur la délimitation de la nouvelle frontière hungaro-slovaque a été signé.

Cet acte règle en détail la transmission de souveraineté du territoire à la Hongrie qui sera effective le vendredi 7 avril, jour où le territoire cédé sera entièrement occupé par les forces hongroises.

Un démenti de la Russie

L'agence Tass a publié lundi soir un communiqué officiel démentant catégoriquement les informations publiées à l'étranger, selon lesquelles la Russie aurait promis un appui militaire à la Pologne.

Les Soviétiques n'ont donné aucune garantie à la Pologne au sujet de fournitures en cas de guerre, comme aussi de la fermeture des marchés de matières premières à fournir à l'Allemagne.

L'Albanie n'admettra pas de protectorat

Le bureau de presse albanais communique :

« Certains journaux étrangers et quelques stations de radio ont annoncé qu'un protectorat sur l'Albanie était imminent. »

« La nouvelle doit être considérée comme sans fondement, puisque l'Albanie n'admettrait jamais une violation portée à son indépendance ou à son intégrité. »

Des menaces allemandes contre le Danemark

Des rumeurs ont couru, mardi matin, dans certains milieux de Londres, que M. Hitler envisagerait un nouveau coup de force, dans un avenir très prochain. Sa victime serait, cette fois, le Danemark.

Ces bruits et l'inquiétude qu'ils ont provoqué dans une partie de l'opinion seraient résultés à la fois de la violente campagne de presse menée en Allemagne contre le gouvernement danois à propos de la minorité allemande au Danemark et de l'occupation qui se présente actuellement au chancelier Hitler de l'embûche que Mme Paul Doumergue avait été une présidente parfaite si la mort tragique de son mari ne l'avait bientôt déchargée des honneurs et des soucis de l'emploi.

Se doute-t-on que l'élection à la suprême dignité du pays a été redoutée par la plupart des femmes de ceux qui en furent l'objet ? Chacune présentait, en effet, les désagréments de toutes sortes qui lui seraient réservés pendant sept ans et aussi les périls qui menaçaient l'époux. Une d'elles a dit plus tard de l'Élysée : « C'est une maison triste où l'on s'ennuie et où l'on se ruine. » On raconte que celle-là avait prié dans une église parisienne pour que son mari ne fût pas élu ; elle ne fut pas exaucée. Mme Carnot, Mme Loubet, Mme Félix Faure apprirent avec épouvante les résultats du Congrès de Versailles. Peut-être même n'en est-il aucune qui salua avec joie l'événement.

Daniel BRICE.

lenter un nouveau coup de surprise avant la conclusion des négociations entre la Grande-Bretagne et la France, d'une part, et les pays d'Europe Centrale de l'autre.

La mort du roi de l'Irak

Ainsi que nous l'avons annoncé, mardi, en dernière heure, le roi d'Irak, Ghazi 1^{er}, s'est tué dans un accident d'auto. Il était né à la Mecque en 1912. L'héritier du trône d'Irak, l'émir Fayçal, âgé de 4 ans, fils du roi Ghazi, a été proclamé roi. La régence a été confiée à l'émir Abdul Il Ali, qui est le beau-frère et le cousin du roi.

A Mossoul, au cours d'une manifestation qui a suivi l'annonce de l'accident mortel du roi Ghazi, le consul de Grande-Bretagne a été assassiné à coups de revolver.

EN PEU DE MOTS...

— Le « Moniteur officiel » du Reich publie une liste de 361 personnes, pour la plupart israéliites et qui sont déclarées déchues de la nationalité allemande.

— L'aviateur Clare Bunch a battu le record de la traversée sans escale du continent américain à bord d'un avion monoplace léger. Il a accompli le trajet Borbank (Californie)-Roosevelt-Field, en 23 heures 26. Le précédent record était de 30 heures 37.

— La Caisse de crédit agricole d'Oran a fait un don de 100.000 francs à la Caisse autonome de la défense nationale.

— Trois formidables avalanches déferlant du sommet du Pic du Midi ont envahi le cirque d'Arize où se trouvent les cabanes des pâtres. Les cabanes ont été ensevelies sous plusieurs mètres de neige.

— Le gouvernement français a adressé, mardi, à Tokio, une note de protestation contre la décision prise par le gouvernement nippon de rattacher administrativement les îles Spratly au territoire de Formose.

— La cour d'assises de l'Allier a condamné mardi, à la peine de mort, le nommé Antonin Dauphin, 36 ans, plombier-zingueur, qui, le 8 décembre 1938, avait assassiné une femme pour le voler. Condamné une première fois pour ce crime à la peine de mort par la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, le jugement avait été cassé.

NOS ÉCHOS

La justice.

C'était à la chasse, à Rambouillet. Un peintre, un grand peintre, se trouvait parmi les invités. Tout en marchant, on cause. Et le président Loubet, s'adressant au peintre :

— Et vous, monsieur X..., que faites-vous en ce moment ?

— Monsieur le président, je fais une grande figure symbolisant la Justice.

— Ah ! et comment la concevez-vous ?

— Le peintre alors de décrire son idéal ; la beauté et la pureté de son âme éblouissent dans ses paroles.

— Doucement, le président l'arrête et lui dit :

— C'est ainsi que vous concevez la Justice ? Parfait ! Eh ! bien, voulez-vous savoir exactement ce que c'est ?

Et le président fouille dans la poche, en tire une pièce de monnaie qu'il lance en l'air et disant :

— Pile !

Funeste erreur !

En Périgord la terre ne se loue pas cher et malgré cela, quand il faut payer, nos bons paysans usent de toutes les roublardises.

L'autre jour un fermier venait se plaindre de ne pouvoir payer intégralement son fermage :

— Soit, dit le propriétaire, combien pouvez-vous me donner ?

— 1.500 francs ; je n'ai pas un sou de plus !

— Va pour 1.500 francs.

Le fermier tend un paquet de billets à son propriétaire, qui compte et s'étonne :

— Mais, vous m'en donnez 2.000 !... — Aïe ! fait le paysan, je me suis trompé de poche !...

La pitié sur la Belgique.

Il y a longtemps que la Belgique est travaillée par les agents de Hitler. On sait que certains mouvements tapageux d'allure fasciste ont été abondamment soutenus par Berlin et Rome. Le D^r Goebbels vient d'organiser même un bureau spécial pour la Belgique, dans ses services. Il doit coordonner l'activité multiple et souvent louche des agents nazis en pays belge.

Le premier cas, comme avertissement, consistait à s'emparer des territoires de Eupen et Malmédy, qui faisaient jadis partie de l'Allemagne. Des meneurs hitlériens ont déjà provoqué des bagarres dans ces pays.

Est-ce que l'expérience de 1914 n'a rien appris au maître de Berlin ?

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

Voix des Dictateurs et voix d'hommes

Les historiens futurs qui voudront reconstituer l'état de confusion mentale dans lequel l'Europe aura vécu de notre temps et qui, pour reprendre l'expression de Georges Duhamel, auront souci de retrouver l'atmosphère de « guerre blanche » dans laquelle la démocratie et les Etats totalitaires se seront brutalement opposés, n'auront qu'à prendre les disques où auront été gravés les discours des chefs.

Ils n'auront même pas besoin de comprendre les idiomes dans lesquels ces hommes se seront expliqués. Le timbre de la voix, le ton des harangues suffira. En écoutant les rauques aboiements des dictateurs, les clameurs dociles des foules fanatisées, ces symphonies savamment orchestrées dans lesquelles, au développement furieux des cuivres déchainés, répondent les chœurs vociférants, ces archéologues de l'avenir sentiront passer sur eux le souffle des fauves en rut.

Une impression saisissante d'agitation et de terreur les saisira. Elle leur rendra encore plus sensible l'opposition qui se dégagera d'une autre audition.

Pour répondre aux volcaniques en perpétuelle éruption, les voix qui se seront élevées de France, d'Angleterre, d'Amérique, n'auront été que des voix simples, unies, des voix d'hommes. Elles se seront élevées dans la solitude d'un cabinet de travail, d'une chambre d'appartement. Elles auront exhalé une plainte peut-être trop brève, une réponse souvent trop timide. Il leur sera arrivé de se perdre dans une résignation trop docile, dans une résolution exagérément paisible, dans une modération mal appropriée aux circonstances, mais du moins elles auront maintenu jusqu'au bout le goût de l'humain et le droit de la raison.

Ce contraste résumera le conflit spirituel dans lequel le monde se trouve aujourd'hui écartelé. Il me

semble que nous pouvons y être sensibles dès à présent.

Bien qu'ils soient actuellement contraints par les événements de mettre une sourdine à leurs penchants, nombre de nos contemporains, obnubilés par des instincts égoïstes ou grégaires, ne peuvent se déprendre de respect ou d'amour pour les grands mâles tonitrueux parce qu'ils croient voir en eux des chefs que ne tourmente point le soin de satisfaire « la vile multitude ».

Un Mussolini qui n'a que des serviteurs, un Hitler qui mène son peuple, voilà entre autres les images qui frappent et séduisent le plus directement des Français simplistes. Leurs goûts antidémocratiques trouvent dans cette vision dominatrice de quoi se satisfaire.

Mais elle est fautive car, en réalité, nul n'est plus contraint qu'un dictateur à flatter la démagogie de ses troupes. Il doit perpétuellement les tenir en haleine. Parce que son pouvoir n'est assuré que par le prestige personnel, parce que, à la différence de l'Etat monarchique ou républicain, le gouvernement du tyran ne repose sur aucun principe permanent au travers duquel ses fautes, ses défaillances, ses malheurs peuvent passer ; il est tenu à une surveillance constante, à un succès continu, à une adhésion incessante des foules. Il est leur maître et leur prisonnier, comme l'est un chef de bande à l'égard de ses compagnons. Son destin le conduit inmanquablement à forcer le succès et à lâcher un jour le raisonnable pour l'absurde.

Aussi le destin de tous les dictateurs a été jusqu'à présent de se rompre un jour les os. Toujours plus haut, toujours plus fort, puis la culbute. Impossible de reculer. C'est ce qui rend leurs accents si dramatiques. Mais, entre nous, c'est ce qui rend aussi telle notre position.

Pierre LEWEL.

Comment on nous guette.

Le jour où la Chambre française discutait les pleins pouvoirs demandés par le gouvernement, Mussolini avait chargé ses services de suivre de très près le débat.

— La France est impuissante à se relever, affirmait un jeune belliciste de l'entourage du Duce.

Vous vous trompez, cher ami, répondait un vieux personnage qui ne cache pas ses angoisses. La France a une force de redressement miraculeuse...

Quand les premières réactions françaises furent connues à Rome, on vit, au Palais de Venise, des mines inquiètes.

Dangereux chauffeur.

Deux jeunes fêtards sont montés dans leur auto pour revenir chez eux. Comme embarquées et dérapages se multipliaient, l'un des voyageurs dit à l'autre qui conduisait l'auto alors qu'il aurait à peine pu se conduire lui-même :

— Fais attention, ça a l'air de déraper. Moins vite, inutile de se casser la gueule.

Mais l'autre, le regardant avec stupéfaction :

— Comment, ce n'est donc pas toi qui conduis ?

Tendre sollicitude !

Leurs fusils à la main, Francesco et son fils, cachés dans une grotte du marquis corse guettent le passage de Garcès, l'ennemi de leur famille.

— Es-tu sûr qu'il devait passer par ici ?

— J'en suis certain, entre trois et quatre heures.

Les heures passent, toujours rien. Les fusils chargés sont là, inutilisés, Francesco, au comble de l'impatience :

— Pourvu qu'il ne soit rien arrivé à Garcès !

Mariage d'amour.

Noble, mais désargenté, le bruit court que le vicomte de X... va épouser une plébéienne, mais très riche.

Tu ne me diras tout de même pas que c'est un mariage d'amour ? lui demande un de ses amis.

— Et lui de répondre, superbe et cynique :

— Si, puisque j'aime l'argent !

En villégiature.

Le gérant fait visiter les chambres et explique :

— C'est deux coups pour la tempe de chambre. Tiens ! la sonnette ne marche pas... Mais ça ne fait rien, car il n'y a pas de femme de chambre.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

La « Diane du Quercy »

Qui ne reste pas encore ébloui de cette belle soirée ! Je veux parler du banquet annuel de la « Diane du Quercy » qui a eu lieu dans les somptueux salons de la Porte Dauphine, chez Ruc, et présidé par M. Claude Farrère, de l'Académie Française, entouré de M. de Monzie, ministre des Travaux publics, de M. René Besse, ancien ministre, et des plus hautes personnalités de la province.

Il est vrai que le seul nom « Diane du Quercy » marqué sur un programme de fête ou en tête d'une conférence assure le succès. C'est une société à l'enthousiasme magique. Mais cet enthousiasme magique n'est pas l'œuvre du surnaturel. Non, il est très explicable lorsqu'on connaît l'ardente activité de son comité directeur.

Mais la « Diane du Quercy » ira toujours grandissant. Elle porte en elle des germes de vie qui sont une force. Elle a compris vraiment le régionalisme, le vrai. Et je n'en veux pour preuve que ses admirables manifestations intellectuelles, artistiques, touristiques dont elle comble ses adhérents, tant à Paris qu'en Quercy. Plaisirs de la table joints à ceux de l'esprit, qui donc pourrait s'en plaindre ?

Plus de 300 convives avaient répondu à l'appel de leur sympathique président, le commandant Barges, qui, pour mieux les honorer, les avait recueillis en grand uniforme. La couverture du menu, illustrée artistiquement avec un aspect du Pont Valentré, fit l'admiration de tous nos convives. Le menu fut excellent, délicat et sut être apprécié, comme il convient, des fins gourmets. La maison Rue s'était surpassée.

Mais il n'y avait pas que le plaisir de la table, il y avait aussi celui des yeux. Les dames apparaissaient gracieuses dans leurs robes de soirée et les messieurs avaient revêtu l'habit noir des grands jours.

La table d'honneur ou pouvait noter la présence des plus brillantes personnalités du Lot. M. Claude Farrère, M. de Monzie, ministre des Travaux publics, M. René Besse, ancien ministre, Mmes Rosita, femme de lettres, Gargard, René Besse, la Générale Delpech, Debrante, Lapeyre, Urbain Cassan, Subs, Delrieu, Arnold de Bennett, colonelle Roussille, Guides, MM. Cangardel, Général Delpech, Commandant Barges, Besson, docteur Calmels, ancien président du Conseil général de la Seine, Subes, feronnier d'art, docteur Dujarric de la Rivière, de l'Institut Pasteur, Pierre Delrieu, avocat général, président du « Périgord à Paris », de Boysson, directeur honoraire des chemins de fer, Calméjane-Course, président du « Plus Grand Quercy », Vialle, président du « Foyer du Quercy », docteur Boudou, président des « Enfants de Figeac », Eyquem, président des étudiants méridionaux, colonel Roussille, de Lacam, président d'honneur des « Cadets du Quercy », Lamoureux, des « Cadets du Quercy », Bertin, conseiller du commerce extérieur, de Vaux de Foletier, Lebaudy, Henry Ramey, secrétaire général de la société Ingres, Bousquet, président de chambre au tribunal de la Seine, Malbec, secrétaire général du Syndicat d'initiative de Gourdon, Périé de Féral, Clavel, M. et Mme Baur, du cabinet de M. de Monzie, Mme et Maître Sindou et M. Puget, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

La presse régionale était représentée : le *Courrier du Centre*, par son directeur, M. Louis de Lamoignon ; M. Albert Marty, directeur du *Courrier du Rouergue* et par M. A. Vallière ; l'*Auvergnat de Paris*, par M. Alric ; la *France de Bordeaux*, par M. Basset et la *Dépêche*, par M. Jean Lamolle. Excusé, le *Journal du Lot*, la *Petite Gironde*.

Remarque dans la salle : Mmes Ganiayre, Bernard Lacaze, Hugon, Des-tresse, Andrieux, Cornéloup, Larenaudie, Luher, Latapie, Coustillas, Juberl, Gandeloup, de Lavaur, Laroque, Moncouthier, Michel, Duchastel de Montrouge, Certain, Besson, Carle, Bonnard, Bardy, Cayla, Cassagnac, Pécheyrand, Coyon, Valette, etc., Mme et M. Paul Cordié, Mme Bertin, MM. docteur David, Cornéloup, Vincent, Amadié, Latapie, Commandant Delhom, Capitaine Bahabaud, Jumeau, Gabriel Férey, Luher, Basset, Coustillas, de Lavaur, Moncouthier, Fron, Maître Gisbert, Duchastel de Montrouge, Fontanille, Roque, Michel, docteur Cayla, Lacoste, de Charrette, Trémoillère, Cassagnac, Ribeyrol, Pierre Gary, Pécheyrand, Ferrand, etc., etc.

Mlle Simone Bonnefont, reine du Périgord, Latapie, demoiselle d'honneur du Quercy, Edmée Larnaudie, grand prix de Rome.

Au dessert, le Commandant Barges, soucieux de ne pas retarder le plaisir de la danse, se défendit de vouloir faire un discours. Est-il, en effet, besoin d'éloquence pour exprimer des sentiments partagés des auditeurs comme des orateurs ? Néanmoins c'était pour le président de la « Diane du Quercy » un devoir que de féliciter ses compatriotes pour leur empressement et de souhaiter la bienvenue à ses hôtes. Après avoir donné connaissance de lettres d'excuses, il dit, en des termes simples,

POUR LES CULTIVATEURS ECHANGISTES

Le groupe de l'échange de la Chambre des Députés, à l'instigation de M. René Besse, Député du Lot, vient d'adresser à M. le Ministre de l'Agriculture la lettre dont nous publions ci-dessous le texte :

« En exécution d'une décision prise par le Groupe de Défense de l'échange, j'ai l'honneur de vous demander de déposer un projet de loi comportant, en vue de la résorption de surproduction de blé, la mise en vigueur du contingentement prévu par la loi du 15 août 1936, le paiement des quantités excédentaires au prix moyen net auquel elles seront vendues, et la suppression des taxes instituées par le décret-loi du 17 juin 1938.

« Le Groupe de Défense de l'échange vous demande, en outre, de déposer ce projet à temps pour que, après une discussion approfondie devant les deux Assemblées, il puisse entrer en application, le cas échéant, pour la récolte 1939. »

ADRESSE DE FELICITATIONS A M. DALADIER

Le Conseil d'administration de l'Association des Maires de l'arrondissement de Cahors a adressé à M. Daladier, Président du Conseil, l'ordre du jour de félicitations ci-après :

« Le Conseil d'administration de l'Association des Maires de l'arrondissement de Cahors adresse à M. le Président du Conseil, Daladier, l'expression de sa pleine approbation pour les déclarations de son discours du 29 mars dernier visant la défense des intérêts français ;

« et le félicite d'avoir su faire entendre, en cette occasion, par ses paroles d'une résonance si humaine, si pleines à la fois de mesure et de fermeté, la voix même du pays.

« Il lui donne l'assurance de son entière confiance en son action pour la défense de la paix dans le droit et dans la dignité nationale. »

toute la joie qu'il éprouvait devant le succès de cette manifestation lotoise. Pour saluer les personnalités, il trouva les mots sincères qui convenaient à chacune énumérant les distinctions honorifiques reçues depuis un an par certaines d'entre elles et annonça que Mme Marie-Louise Vincent-Fabre, vice-présidente de la « Diane du Quercy » avait été promue officier d'Académie et Mlle Germaine Ganiayre, chevalier du Mérite social. Ces deux noms furent chaleureusement applaudis. Puis, ce fut l'éloge du président de la fête. En soldat, le Commandant Barges rappela les brillants états de services militaires de M. Claude Farrère et en lettré il évoqua l'œuvre littéraire de l'auteur de « Bataille » et des « Civilisés ».

De vifs applaudissements saluèrent cette allocution.

En quelques phrases, M. Pierre Delrieu voulut acquitter une dette de reconnaissance du « Périgord à Paris » envers la « Diane » et en particulier envers le Commandant Barges qui fut l'un des principaux artisans du triomphe obtenu le mois dernier au « Moulin de la Galette » par la Nuit « Quercy-Périgord ».

Après quelques mots de M. Malbec qui apporta à la « Diane du Quercy » le salut de Gourdon et des Syndicats d'initiative de la région, M. Calméjane-Course venu tout exprès de Cahors pour assister au banquet dit combien il était ravi de se retrouver à la « Diane », société qu'il a créée et qu'il est heureux de voir grandir et prospérer sous la présidence de son affectueux ami, le Commandant Barges.

M. René Besse prit ensuite la parole. Il félicita Claude Farrère, le président de la grande association des écrivains combattants, qui a deux épées : celle de la Marine et celle de l'Académie Française et remercia M. de Monzie d'être venu malgré les lourdes responsabilités gouvernementales.

Ensuite, M. Claude Farrère prit la parole ; tour à tour cordial, ému, caustique, il s'excusa d'abord d'occuper la présidence de la fête en attribuant la responsabilité, combien agréable et légère, à son voisin, M. de Monzie qui, à l'occasion d'une campagne électorale, lui fit les honneurs de sa petite patrie par laquelle il fut d'emblée conquis. Rendant hommage à l'attachement des déracinés pour leur terroir natal, M. Claude Farrère proclama qu'aucun d'eux ne pourrait se résigner à voir celui-ci foulé aux pieds par un envahisseur et termina en remerciant ses hôtes de lui avoir permis d'affirmer une fois de plus la nécessité de l'union entre Français et de dire sa foi en les destinées du pays.

M. de Monzie s'associa aux vœux formés par M. Claude Farrère puis la fête de nuit commença par un bal très animé, très brillant, au cours duquel le groupe « Lus Rubingairés » présenta un intermède folklorique.

Entraînés par l'orchestre Besserve, les danseurs et les danseuses s'en donnèrent jusqu'à l'aube qui arriva sans qu'ils s'en fussent aperçus.

Une comédie dramatique quercynoise à la Radio

Nous informons les sans-filistes qu'ils pourront entendre vendredi soir, vers 16 h. 30 une comédie dramatique jouée par la troupe de comédie du poste de Toulouse-Pyrénées, dont l'action se déroule aux environs de Cahors.

Cette comédie, en vers, de M. Ernest Lafon, a pour titre « Le Carillon piqué ». C'est une évocation radiophonique des carillons de Noël aux cloches de Pâques.

Elle a été inscrite au programme de la semaine sainte parce qu'elle se passe notamment le jour des Rameaux, le jeudi saint et qu'elle met en scène des cloches qui jouent dans la vie de ce malheureux sonneur un rôle de premier plan.

Nous croyons savoir que cette œuvre est accompagnée de chants populaires qui donnent du sel à l'action.

LE NOUVEAU PADIRAC

Le Gouffre de Padirac, mondialement renommé, se présente, cette année, sous un jour nouveau.

Peu de personnes ignoraient cette curiosité nouvelle et son étonnante navigation souterraine qui a attiré en Quercy des millions de touristes.

La Société du Puits de Padirac, en terminant le programme de ses importants travaux intérieurs, vient d'aménager de nouvelles salles qui dépassent en beauté ce qu'il est possible de concevoir.

Ceux-là mêmes qui connaissent la merveille souterraine du Lot s'étonneront d'y découvrir de nouvelles richesses spectaculaires plus resplendissantes et impressionnantes que celles qu'ils avaient été appelés à admirer dans le passé.

En effet, la visite qui, précédemment, s'arrêtait au « Lac Supérieur », se poursuit actuellement par l'ascension de la salle du « Grand-Dôme » — la plus prestigieuse que l'on puisse rêver — et le retour au « Lac de la Pluie » par une série d'escaliers audacieusement jetés de stalagmites en stalagmites, surplombant la rivière de près de 60 mètres, révèle actuellement des beautés qui autrefois s'estompaient dans un lointain très imprécis.

Personne ne devra ignorer le « Nouveau Padirac », ouvert au public à partir du 15 mars, dont l'inauguration officielle sera faite par M. de Monzie, ministre des Travaux publics, le 7 mai prochain.

Amicale des anciens du 7^e Régiment d'Infanterie

L'Amicale des Anciens du 7^e Régiment d'Infanterie organise pour le dimanche 30 avril prochain, à Toulouse, sa fête annuelle de l'amitié à laquelle un grand nombre de camarades auront à cœur de participer.

Cette manifestation qui s'annonce comme devant être très brillante comportera le programme suivant :

A 9 heures : Réception des camarades ;

A 10 h. 30 : Assemblée générale au Siège social, Café Glacier, Arcades du Capitole ;

A 12 h. 30 : Grand banquet « Au Clocher de Rodez ».

Le Bureau de l'Amicale du département du Lot espère que de nombreux camarades se rendront à l'invitation de l'Amicale toulousaine afin de donner à cette journée l'ampleur qu'elle mérite. Ils sont priés de se faire inscrire sans retard chez le camarade Monjoul, 52, bd Gambetta. Le prix du banquet est fixé à trente francs, service compris.

Au 16^e Tirailleurs Sénégalais

Le sergent-chef Cecci, et le sergent-chef indigène Nansura Zerbo, sont nommés au grade d'adjudant.

Le caporal-chef clairon Beckaert est nommé sergent.

Aviation

Parmi les candidats admis à l'école de la Rochelle en qualité « d'élevé-mécanicien » de carrière, de l'Armée de l'Air, nous relevons le nom de notre jeune compatriote, M. Raymond Lafon, de Vayrac. Félicitations.

EDEN

JEUDI et SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)

Deux grands films

La Pocharde

d'après le roman de Jules MARY

AVEC
Germaine ROUER, Henry BOSC
Robert PIZANI, Bernard LANGRET
Jacqueline DAIX et Jean DEBUQUOT

ET
Ames à la mer

Epopee maritime magistrale, qui est à la Marine marchande ce que les « Trois Lancers du Bengale » étaient à l'Armée de terre,

AVEC
Gary COOPER et Georges RAFT

LA SEMAINE PROCHAINE

à l'occasion des Fêtes de Pâques

à partir du LUNDI 10 (en soirée)

Marie Walewska

AVEC
Charles BOYER et Greta GARBO

Les Conseils des « Vieux du Volant »

Avant les fêtes de Pâques, les Vieux du Volant rappellent aux conducteurs de véhicules rapides que :

— avant les 5.000 premiers kilomètres, voiture et pilote sont en rodage ; l'expérience seule forme le bon conducteur.

— l'accident arrive toujours après une imprudence ; la prudence fait remarquer le bon conducteur.

— il ne faut jamais doubler au sommet d'une côte, dans un virage, à un carrefour ; agir autrement attire la contravention et l'accident.

— lutter de vitesse sur la route est un signe de prétention ; seuls les apprentis conducteurs sont prétentieux.

— un accrochage n'appelle pas une dispute ; la correction est une circonstance atténuante.

— un bon conducteur a toujours une voiture aux freins bien réglés (comment sont réglés les vôtres ?).

— éblouir un autre automobiliste prouve un manque d'éducation, de plus l'usager ébloui risque de vous accidenter.

— la fatigue n'atteint pas le bon conducteur ; il s'arrête avant.

— une voiture doit toujours pouvoir être arrêtée dans la section de route ou de rue libre que son conducteur a devant lui ; un bon conducteur est toujours maître de sa voiture.

— toute voiture a une sœur qui la dépassera un jour : ne pas tenir sa droite prouve le manque d'expérience du conducteur.

— un bon conducteur est toujours sur ses gardes ; il imagine que tous ceux qui sillonnent les routes conduisent mal et il conduit bien.

Les Vieux du Volant, appliquent ces principes, forment donc avec leurs 11.000 membres l'élite des automobilistes ; leur insigne bénéficie d'une considération générale ; l'œuvre qu'ils ont entreprise est nécessaire. Donc tous ceux qui ont un permis de conduire depuis plus de 15 ans doivent aider cette action humanitaire en adhérant aux Vieux du Volant, 8, rue de l'Arcade, à Paris.

BON EMBALLAGE, SÉCURITÉ,

SOURCE D'ÉCONOMIES...

La S.N.C.F. laisse aux expéditeurs la plus grande liberté dans le choix des emballages pourvu qu'ils protègent efficacement les marchandises et leur permettent d'arriver intactes à destination.

On ne doit pas oublier que « conditionnement » n'est pas « emballage ». Un beau papier doré décore un œuf ; il ne l'emballage pas et ne le préserve en aucune façon contre les chocs. Certes il faut habiller et bien présenter une marchandise pour qu'elle se vende facilement, mais il faut l'emballer de façon sûre. Il y a donc intérêt à soigner les emballages afin qu'ils répondent aux nécessités du transport.

Trop de laisser aller dans le choix des emballages porte préjudice à tous. Il ne faut pas perdre de vue que l'étranger qui vient nous concurrencer sur nos propres marchés, apporte les plus grands soins à la présentation de ses produits.

Il existe des systèmes d'emballage et d'arrimage appropriés à chacune des marchandises à transporter.

C'est pour vous les faire connaître que la S.N.C.F. a organisé un train exposition des emballages.

Venez tous le visiter pendant son stationnement en gare de Cahors, le 11 avril prochain, où il sera ouvert au public, de 9 heures à 20 heures.

Cabine téléphonique

A partir du 1^{er} avril 1939, la cabine téléphonique de Capdenac-Port (commune de Capdenac-le-Haut) sera ouverte au service sans interruption de 8 heures à 22 heures en semaine et de 8 heures à 19 heures les dimanches et les jours fériés.

Ecole nationale professionnelle de Tarbes

Le concours d'admission à l'Ecole nationale professionnelle de Tarbes aura lieu le samedi 1^{er} juillet 1939 dans les centres désignés par M. le Ministre de l'Éducation nationale.

Parmi les centres désignés pour la région se trouvent Cahors, Agen, Rodez, Toulouse.

Service des étrangers

Le service des étrangers et le service des passeports est ouvert au public de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Vol de vêtements

M. Jean Cantarel, propriétaire à Belfort-du-Quercy, exploite un restaurant à Caussade. Pendant 8 jours environ, un client prit pension chez M. Cantarel, puis disparut, sans laisser d'adresse.

M. Cantarel se rendant à Belfort-du-Quercy, eut le regret de constater qu'un visiteur avait prélevé chez lui et avait emporté un lot assez important de vêtements. Ses soupçons se portèrent sur le client disparu.

La gendarmerie informée a ouvert une enquête et recherche le client...

PALAIS des FÊTES

JEUDI 6 — SAMEDI 8
DIMANCHE 9 AVRIL 1939

(en soirée à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Marie BELL, Abel JACQUIN
Pierre RENOIR et Charles VANEL

DANS
Legions d'honneur

Grand prix du Cinéma français 1938.

Grand prix du Cinéma Nord-Africain 1938.

EN COMPLEMENT :

La revanche de Tarzan

CAHORS

LES GRANDES CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

La Fédération des Œuvres Laïques, continuant son œuvre d'information et d'éducation populaires a appelé à Cahors M. E. Mounier, Directeur de la Revue « Esprit ».

Ce mouvement, auquel collaborent les jeunes écrivains de la génération montante comme Ed. Humeau, Georges Izard, député de Nancy, ou de plus chevronnés, comme la célèbre journaliste Andrée Viollis, a pris pour tâche de remettre en question toutes les assises de la pensée contemporaine, de clarifier et de vérifier les idées admises de fonder, sur la table rase d'une impitoyable critique, les créations de lendemains meilleurs. Il n'est inféodé à aucune doctrine, à aucun parti. D'inspiration spiritualiste et chrétienne, il n'en demeure pas moins à l'aise vis-à-vis des dogmes, et surtout vis-à-vis des faux prophètes. Il continue, il accentue l'œuvre de vérité que Charles Péguy avait entreprise avec les « Cahiers de la Quinzaine ».

Ajoutons, pour être complet, que la revue « Esprit » compte parmi les publications les plus solides, les mieux informées, les plus humanement objectives de l'époque actuelle.

On peut donc être certain d'entendre, en écoutant son animateur, E. Mounier, le 17 avril, à 21 heures, au Palais des Fêtes, les opinions les plus fermes et les mieux assises sur la situation et le destin de la démocratie. [Communiqué].

Rapports de la France et de l'Allemagne par M. Favarel (2^e Cours)

M. Favarel, professeur au Lycée Gambetta, a donné son deuxième cours sur les « Rapports de la France et de l'Allemagne ».

Dans une large et solide introduction, il montre comment se sont constituées la puissance française et la puissance germanique impériale, laissant entre les deux branches de leur être un large pays intermédiaire, sujet de longues contestations. Tandis que la France affirme sa cohésion, l'Allemagne demeure plongée dans un état d'anarchie à forme monarchique. La Pragmatique Sanction ne réussit pas à unifier les possessions féodales. Mais, en 1438, les Habsbourg montent sur le trône et dès lors les rivalités vont devenir plus dangereuses. Après bien des vicissitudes, la France intermédiaire, Franche-Comté et Pays-Bas demeurent terres d'Empire. En 1545, la puissance germanique est assez forte pour rêver de s'imposer au monde ; la France essaie d'y échapper en créant une diversion par les alliances à l'Est avec les Turcs et les Princes Luthériens. Déjà, l'Angleterre cherche à jouer son rôle d'arbitre.

Cependant, la France, qui, sans poursuivre exactement la politique des frontières naturelles vantée par certains romanciers de l'histoire, vise à une expansion territoriale dans toutes les directions perd de son influence pendant la guerre de Trente Ans. Sa neutralité en face de l'agitation nationale et religieuse des Tchéques fut, dit Bainville, l'erreur mortelle de la Monarchie.

Le traité de Westphalie consacra la défaite des Habsbourg de Vienne et codifia les anciennes divisions allemandes. Onze ans plus tard, les Habsbourg de Madrid succombèrent à leur tour.

Avec l'Empire de Charles-Quint, déjà coupé en deux depuis l'abdication de l'Empereur, sombre la prépondérance espagnole. De 1661 date l'hégémonie française. Louis XIV annexe Strasbourg en pleine paix, par des méthodes de violence, en protestant de ses sentiments pacifiques. En se défendant d'attaquer la monarchie espagnole, il occupe militairement les territoires auxquels, dit-il, il a droit. Les chambres de réunion décrètent les annexions que son ambition désire ; ainsi passent sous son sceptre Metz, Toul, Verdun, les états d'Alsace, l'Alsace et la Lorraine, dont Reuss et Petit, historiens parfaitement informés, ont montré les origines allemandes. La révocation de l'édit de Nantes, la dévastation méthodique du Palatinat font de l'Allemagne, jusqu'ici morcelée, une nation ulcérée, indignée. La polémique de guerre naît en Germanie. Ainsi, Louis XIV a soudé les Allemagnes, éveillé le germanisme.

De cet exposé, trop brièvement résumé, se dégagent trois leçons.

La première est que la victoire appartient nécessairement à l'état le plus peuplé, le plus cohérent, le plus prospère.

La seconde est que les rivalités entre nations sont engendrées non par les peuples mais par les excès des gouvernements. L'ennemi héréditaire est une expression vide de sens : le paysan de Bavière n'est pas l'ennemi du paysan Beauceron.

La troisième est que la force impérialiste ne résout aucun problème ; l'alternance des victoires et des défaites accumule les ruines et ne construit jamais l'édifice durable.

Ces leçons, M. Favarel les a mises en lumière avec précision, avec clarté, appuyé sur une documentation indiscutable, qu'il a su agrémente de pittoresque et parfois d'humour. Il en a ajouté une quatrième : celle d'une belle conscience et d'une autre objectivité d'historien. Les auditeurs

TRAIN-EXPOSITION

Ainsi que nous l'avons annoncé, un Train-Exposition des Emballages et Arrimages, composé de 10 wagons stationnera en gare de Cahors le 11 avril et sera ouvert au public pour le visiter de 9 heures à 20 heures.

Voici ce qui sera exposé dans chaque wagon :

1^{er} wagon : entrée ; appareils de levage et de manutention ;

2^e wagon : les containiers ;

3^e wagon : emballages de marchandises fragiles.

4^e wagon : arrimage de wagons complets ;

5^e wagon : utilisation des produits textiles ;

6^e wagon : le bois et le carton ;

7^e wagon : les emballages métalliques ;

8^e wagon : wagon frigorifique ;

9^e wagon : petit train L.R. Modèles réduits d'arrimage et de chargements. Triage.

10^e wagon : sortie : comptoir de renseignements et bureau du géant.

IL A TONNÉ EN AVRIL !

Mercredi soir, à 17 h. 45, le tonnerre a grondé et un orage de grêle a éclaté sur Cahors. En quelques secondes, le sol fut recouvert d'une couche épaisse de gros grêlons, puis une forte pluie s'abattit.

L'orage dura 10 minutes environ. Mais dans la soirée et pendant la nuit, la pluie est tombée en abondance sur la ville.

Il faut espérer que la grêle n'aura pas fait de dégâts importants : quant à la pluie, elle a été accueillie favorablement par nos cultivateurs ; les vigneronnes, notamment, étaient satisfaits.

On sait, en effet, que le veau dicton quercynois dit que « lorsqu'il tonne en avril, il faut préparer tonnes et barils ». Souhaitons-le.

Obsèques

Nous avons appris avec regret, la mort de Mme veuve Vaurès, née Hélène Bessières, décédée à l'âge de 85 ans.

A ses obsèques, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à M. et Mme Yvonne Bacé, Mme et M. Jean Vaurès et leurs enfants, Mme et M. Pierre Vaurès, à tous les parents auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Grelet, ancien négociant à Cahors, décédé à Antibes. M. Grelet était bien connu dans notre ville où il avait exercé, pendant plusieurs années, le commerce des grains et où il comptait toujours de vives sympathies.

Nous adressons à M. et Mme Lesieur, propriétaires du salon de coiffure « Niny et Roger » rue Wilson, à la famille nos bien sincères condoléances.

Suicide

M. Maurice Labroue, propriétaire à Saint-Médard-Catus, 52 ans, a été trouvé pendu à une poutre de son grenier.

Malade depuis longtemps, M. Labroue avait manifesté plusieurs fois l'intention de mettre fin à ses jours. Le défunt jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

Auto contre moto

Mercredi, une collision s'est produite entre deux autos, près du pont de Saint-Georges, au croisement du Boulevard et du quai Cavaignac.

Une auto était conduite par M. F..., de St-Paul-Labouffie, et l'autre par un propriétaire de Trespoux-Rassiels. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont importants et ont été constatés par M. Boyer, huissier à Cahors.

PAQUES !...

Regain d'espérances avec les plus belles fêtes de l'année, celles du Printemps.

Une visite chez

Mandelli
s'impose.

Vous y trouverez le souvenir qui dure
Le cadeau rêvé de votre première sortie
MANDELLI échange au plus haut cours
vieux bijoux, monnaies or et argent

Chute de vélo

M. Maury, menuisier à Parnac, descendait à bicyclette la côte de Lémouzy, lorsque la machine dérapa. M. Maury, projeté violemment sur le sol, s'est déformé l'épaule gauche et a été fortement contusionné à la tête et aux mains.

Transporté à Luzech, il a reçu les soins de M. le docteur Pélissier.

Chute de bicyclette

M. Roger Gizard, gendarme à Souillac, a été victime d'une chute de bicyclette. M. Gizard a été assez sérieusement blessé au front et au côté droit de la face.

Arrondissement de Cahors

Pradines

Pour l'électrification. — Nous publions ci-dessous une lettre adressée par M. le Directeur de la Caisse de Crédit aux communes à M. René Besse, Député de Cahors :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu appeler « tout spécialement mon attention sur une demande d'emprunt de 51.300 francs présentée par la commune de Pradines (Lot) pour l'exécution de travaux d'électrification.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Crédit dans sa séance du 30 mars a donné son agrément à l'octroi du prêt sollicité.

« Il m'est agréable d'avoir pu, en la circonstance, seconder le bienveillant intérêt que vous portez à la commune de Pradines.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération et d'amitié. — Le Directeur : signé : « DINET. »

Catus

Bel exploit cynétique. — La Société de chasse, « La Diane Catussienne » de Salvezou à laquelle s'étaient joints quelques chasseurs d'Uzèch-les-Oules a réussi dimanche dernier à abattre dans la forêt d'Albassin une superbe liane et à capturer huit marcaissins. Félicitations aux jeunes et adroits nemrods.

Dans les P.T.T. — Nous apprenons avec regret le départ pour cause de retraite de notre sympathique facteur local, M. Bornes. Cet aimable fonctionnaire se retire avec sa famille à Payrac d'où il est originaire. Il emporte de Catus des regrets, car il était très serviable et en même temps très correct dans son service. Nos meilleurs souhaits de longue et bonne retraite.

Suicide. — A l'instant nous apprenons la mort, par pendaison, du jeune Maurice Labrousse, de St-Médard-Catus. Ce suicide est dû à la neurasthénie.

Nuzéjous

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Nuzéjous s'est réuni le vendredi 31 mars 1939, à 20 heures, sous la présidence de M. Cammas, maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne avis favorable à une demande d'assistance médicale gratuite.

Albas

Décès de M. Salinié, maire d'Albas. — C'est avec une sensible émotion que les nombreux amis de M. Salinié, notre maire, ont appris qu'il venait de décéder subitement au cours de la nuit dernière.

M. Salinié, contrôleur principal des P.T.T., était rentré il y a une dizaine d'années au pays natal pour y jouir d'une paisible retraite dans sa coquette maison de Cambous.

Il y vivait à l'abri de toutes les controverses des mares stagnantes, lorsque l'on vint troubler sa solitude pour en faire un conseiller municipal. La charge n'était pas tellement écrasante et après quelques résistances, M. Salinié consentit à faire partie de la liste républicaine.

Mais en 1934, lorsque M. Dulac se retira, c'est à lui que firent appel ses amis pour prendre l'écharpe. Malgré son goût peu marqué pour les honneurs, M. Salinié considéra comme un devoir de soutenir sa liste jusqu'au bout et ses partisans comme les nouveaux élus de la municipalité furent unanimes à le porter à la mairie.

Ce n'est pas là que M. Salinié devait trouver sa tranquillité et il en

avait eu le pressentiment en cherchant à éviter cet honneur. Malgré tout, le nouvel élu fit tout son devoir et se montra d'un dévouement absolu à ses concitoyens. N'empêche que l'on trouva le moyen de glisser pas mal de pelures d'oranges sous ses pieds et de cela le caractère loyal et droit qu'était M. Salinié devait en souffrir plus que tout autre.

Au cours de cette lutte sournoise que nous étions loin d'approuver, nous aurions pu écouter la voix de nos amis et lecteurs et intervenir pour soutenir un brave homme. Mais nous ne pensions pas que de telles attaques soient prises au sérieux et nous nous abstînmes de tout commentaire. Au fond, si M. Salinié se chagrînait quelquefois, il avait bien tort, car il avait pour lui sa haute conscience et sa droiture.

Mais c'est le lot de tous les hommes publics de subir des attaques et peut-être un homme aussi bon que notre maire n'était pas trempé par la lutte.

Rendons lui encore cet hommage; c'est qu'ancien militant socialiste à Bordeaux où il avait été un dévoué collaborateur de M. Marquet, l'accès à l'administration communale avait bien démontré que surtout dans les temps que nous vivons, il est plutôt question d'union entre français que de discordes.

Et c'est dans cette belle attitude que M. Salinié nous quitte subitement laissant derrière lui la réputation d'un brave homme, d'un maire dévoué qui sacrifia et combien !... sa tranquillité pour le bien public.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi et nous aurons l'occasion d'en reparler. — E. L.

Un dépuratif que vous faites vous-même

En mélangeant à un litre d'eau, un flacon de Sels Lorgan, vous obtenez une solution dépurative, dont vous prenez un verre à madère chaque matin. Les Sels Lorgan — une association de chlorure de magnésium, de manganèse, de sels de fruits, de sels alcalins — purifient le sang, désinfectent l'organisme, stimulent le foie, désinfectent l'intestin. Eczéma, boutons, rougeurs, urticaire, démaigéonnes et toutes maladies de peau sont combattus à merveille par ce traitement simple et économique. De plus, grâce au magnésium, les Sels Lorgan créent un terrain défavorable au cancer. Ils améliorent considérablement l'état général. Le flacon de Sels Lorgan pour une cure de 16 jours, coûte 8 fr. 85 seulement. Toutes Pharmacies.

Puy-l'Evêque

Soirée artistique. — La hâte avec laquelle on s'empresse autour du plan de location des places indique éloquentement l'intérêt que le public attache, d'ores et déjà, à cette récréative soirée de Pâques.

Ceux qui pensent bien se distraire, ne seront certainement pas déçus. Le docteur Delbreil, l'accompagnateur-né, si obligant, paraît satisfait de nos chanteurs et chanteuses. Quant à l'infatigable directeur de la troupe, M. Bernard, dit Alvor, il a le sourire lorsqu'on lui demande si la préparation générale est au point. Et ce genre de réponse nous rassure pleinement.

Nous avons le plaisir de signaler l'incorporation dans notre troupe d'un élément nouveau. Il s'agit de M. Alduy, de Prayssac, camarade de notre sympathique comique, M. Brunet, et dont le genre sera certainement apprécié.

A la veille de cette soirée, nous nous permettons de rappeler tout d'abord qu'un des principes de la « Renaissance Puy-l'Evêquoise » est de ne pas faire de quête en cours de soirée. Cependant, elle mettra en vente des programmes artistiques dont la valeur sera laissée à l'appréciation de celui qui le recevra des mains de nos charmantes vendeuses !!!

Et quelques recommandations pour terminer :

Les spectateurs sont instamment priés de ne pas s'asseoir à des places autres que celles correspondant à leur numéro de location ou que leur indiquent les commissaires de la salle. En cela, ils faciliteront notre

service d'ordre, ce dont nous les remercions à l'avance.

D'autre part, chacun est prié de vouloir bien conserver son ticket pour le présenter au contrôle lors de la rentrée après l'entracte pour ne s'exposer à payer deux fois.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'activité des Bleuets de Figeac. — Ils comptent aujourd'hui près d'une centaine de membres actifs. Les joueurs de football sont répartis en trois équipes régulièrement constituées qui se réunissent une fois par semaine.

L'équipe première a été engagée par le Challenge de la Salers, organisé par le « Racing-Club Figeacois » et s'est attribué cette coupe.

Elle a participé avec un succès croissant à de très nombreux « matches », tant de la région de Figeac, que de Gourdon et de Brive, talonnée de près par l'équipe seconde et l'équipe troisième. Signalons que lors des fêtes de mai, à Figeac, les équipes de football des Bleuets prirent part au concours des chars fleuris et obtinrent un premier prix. Les Bleuets participèrent d'ailleurs aux cérémonies publiques, aux défilés avec leur clique qui compte 6 tambours, 16 clairons, une grosse caisse et des cymbales.

La préparation militaire est pourvue d'un directeur de cours, d'un moniteur civil et d'un sergent de réserve diplômé. Des suppléments de cours sont assurés par M. Pierre Leygonie, lieutenant de réserve. En 1938, une quinzaine de jeunes gens ont été inscrits par les soins des Bleuets au cours de préparation militaire, cinq se sont présentés au B.P.M.E., dont quatre ont été reçus.

Un cinquième a été reçu au B.A.P. avec divers brevets de spécialités.

L'Education physique comprend des cours donnés par un moniteur hénévole plusieurs fois par semaine, des séances de gymnastique et d'entraînement. En 1938 les Bleuets ont participé au concours d'athlétisme de Gourdon où ils ont remporté deux premiers prix. Au grand concours international de gymnastique et de musique de Millau, la section adultes et la section pupilles se sont classées secondes dans leur série. Au mois de juillet dernier, les Bleuets ont donné dans la cour Ozanan un festival de gymnastique très suivi et très réussi.

C'est du sport, de la culture physique et aussi de la Mutualité.

Les Bleuets ont créé récemment une équipe de « basket-ball ». C'est une innovation, car la pénurie d'équipements de ce genre dans les environs n'a pas encore permis d'organiser des matches.

Aux bienfaits de la vie au grand air, du développement du muscle et de l'esprit d'initiative, est venue se superposer une œuvre de solidarité, celle des colonies de vacances.

En 1938, en collaboration avec l'Union départementale de l'Union Toulousaine, les Bleuets de Figeac ont organisé des séjours à la montagne et à la mer pour leurs jeunes membres et les enfants de Figeac, sans distinction. Un jeune enfant a été envoyé à la plage de Cap-Breton et douze à la montagne de Gantus au pied des Pyrénées.

Ces bienfaits de l'air pur, des exercices fortifiants et des saines distractions, c'est non seulement pendant les vacances, mais toute l'année que les « Bleuets » cherchent à leur procurer à leurs membres pour les promenades du jeudi et le cinéma gratuit du dimanche. Sur près d'une centaine inscrits au cahier de contrôle, on a pu constater un chiffre flottant d'environ cinquante présents.

Sans prononcer aucune exclusion, sans repousser aucune offre de collaboration les « Bleuets » cherchent avant tout le bien-être physique et moral des garçons, selon les formules modernes du sport et des jeux.

Dans l'aviation. — M. Raymond Mercadier, frère de Mlle Mercadier, le sympathique professeur au collège

de jeunes filles de Figeac, est admis dans l'aviation aux titres d'élève-pilote.

Nos vives félicitations.

Bal du Club Figeacois. — Cette active société donnera son bal annuel le samedi 15 avril, à 22 heures, dans les salons du grand café du Commerce. Tous les amis de cette association y sont cordialement conviés.

Au Collège de jeunes filles. — A la fin de ce second trimestre, le plus important de l'année scolaire, faisons le point.

Nos élèves du collège et de l'E.P.B., guidés par des professeurs dont chacun s'accorde à louer la science, le dévouement et l'entrain, ont poursuivi leur route d'un bon pas, partageant leur temps entre les études proprement dites, les loisirs si intelligemment éducatifs et les sports, source de joie et de santé.

Parallèlement aux autres un enseignement tout neuf a pris son essor et les résultats obtenus au bout de quelques mois nous font bien augurer de son développement. Il s'agit des cours commerciaux et ménagers, réclamés par de nombreuses familles et dont nul ne saurait nier l'intérêt pour nos fillettes, pour toutes nos fillettes.

Sous la direction de Mlle Rousseau, diplômée de l'Ecole Nationale Professionnelle de Bourges, dont nous avons admiré la jeune, mais sûre expérience, deux groupes d'élèves se sont initiés à la sténographie et à la dactylographie, à la comptabilité et aux bases du commerce, toutes connaissances fort utiles à l'heure actuelle. Mais des connaissances théoriques ne suffisent pas et grâce à des travaux pratiques, fort bien conçus, elles ont commencé à apprendre tout ce qu'une femme doit savoir pour remplir dignement la tâche du foyer : économie domestique, puériculture, lavage, repassage et cuisine.

Grâce à cette organisation, nous avons pu enfin réaliser une réforme importante désirée de tous, en faisant confectionner au collège même les repas des fonctionnaires. Chaque jour, une équipe de jeunes cuisinières s'affaire autour du grand fourneau et s'applique à réaliser de savoureux menus.

Des tabliers clairs, des fleurs partout où elles peuvent s'épanouir, essai de donner une note gaie, expression de l'optimisme joyeux avec lequel nous pouvons envisager l'avenir.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 30 mars, à 17 heures à la mairie, sous la présidence de M. Besombes, premier adjoint, remplaçant M. Loubet, sénateur-maire, empêché.

Fêtes de Mai. — Les fêtes de Mai sont fixées aux 6, 7 et 8 mai, et les commerçants, ainsi que toutes personnes désireuses de participer à leur organisation, sont invitées à se rendre à cette réunion qui aura lieu à la mairie.

Marcilhac

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, survenu à Marseille de M. Em. Mignat, chef armurier en retraite, âgé de 69 ans. M. Emmanuel Mignat, dont le père était originaire de Marcilhac, avait passé parmi nous une grande partie de sa jeunesse.

A la famille en deuil nous adressons l'expression de nos regrets.

Thémines

Divers. — M. Ayrat, entrepreneur, a fait construire une grange-garage, sur la Route-Neuve.

— On procède à l'empierrement de la Route-Neuve qui en avait bien besoin.

Quand on manque de forces

« Je ne pouvais plus faire d'efforts sans être à bout de souffle. En réalité, je manquais de forces, et une cure de Quintonine m'a en vite fait de me rétablir. Je suis maintenant plus vigoureux que jamais, écrit M. André Delabrazé, 32, rue la Condamine, Paris. » Versé dans un litre de vin de table, un flacon de Quintonine donne instantanément un litre entier de délicieux vin fortifiant tonique et apéritif. Son prix est de 5 fr. 75. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

POUR LES FÊTES DE PAQUES

VOUS TROUVEREZ

AUX CENT MILLE PALETOTS

MAISON DE PARIS

Maurice RAVAIL

SUCESSEUR

CAHORS

Le plus BEAU CHOIX de VÊTEMENTS pour HOMMES

pour DAMES

pour ENFANTS

Actuellement VENTE RECLAME CADEAU A TOUT ACHETEUR.

VOG

SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN

SES PRIX SANS CONCURRENCE

VOG LE MAGASIN EN

VOG

2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

Arrondissement de Gourdon

Souillac

A qui les moutons ? — Le 4 avril, jour de la foire, il a été trouvé sur la camionnette de M. Jean Rougié, marchand de moutons à Sarlat, trois moutons ne lui appartenant pas. Ces moutons étaient marqués avec de la craie bleue sur la tête.

Dernière heure

L'élection présidentielle

L'élection du Président de la République a eu lieu mercredi, à Versailles.

A 14 heures, M. Jeanneney, président du Sénat, qui préside l'Assemblée nationale, ouvre la séance et donne lecture des textes constitutionnels qui doivent précéder le début des travaux.

Le Président fait tirer au sort l'initiale du premier votant. C'est la lettre « L » qui sort. Le premier votant est M. Labbé, sénateur des Ardennes.

Le scrutin se poursuit sous la direction de MM. Jeanneney, président, et des 6 sénateurs désignés comme secrétaires. Parmi ceux-ci se trouve M. Garrigou, sénateur du Lot.

A 17 h. 22, le résultat est proclamé :

Votants : 910. Majorité absolue : 453. Ont obtenu : MM. Albert Lebrun, 506 voix ; Bedouce, 151 ; Cachin, 74 ; Edouard Herriot, 53 ; Justin Godart, 50 ; Bouissou, 16 ; Piétri, 10 ; Queille, 3 ; divers : 41.

M. Albert Lebrun est proclamé élu. MM. Jeanneney et Daladier se rendent, aussitôt, à l'Élysée pour notifier officiellement au président de la République les résultats du scrutin.

La cérémonie officielle d'investiture a eu lieu jeudi matin, à 10 heures, en présence des présidents des deux Chambres, des membres du Gouvernement et des délégations du Sénat et de la Chambre.

Service militaire obligatoire de 10 à 18 ans

De Berlin. — Le chancelier Hitler vient de décréter le service obligatoire des jeunes Allemands dans les Jeunesses hitlériennes. Un autre décret du Führer précise que le service obligatoire dans les Jeunesses hitlériennes sera de 10 à 18 ans.

Le retrait des combattants étrangers en Espagne

De Burgos. — Ce n'est qu'après le défilé de la victoire qui, vraisemblablement, aura lieu à Madrid après la Semaine Sainte, que commencera le départ des légionnaires italiens et des techniciens allemands.

Les relations ferroviaires franco-espagnoles

De Bayonne. — La reprise des relations ferroviaires normales entre la France et l'Espagne est, sans doute, prochaine, car les travaux se poursuivent, tant du côté espagnol que sur le pont international, pour la réfection des voies.

Les relations italo-albanaises

De Genève. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, il est inexact qu'une occupation quelconque du territoire albanais par les Italiens puisse avoir lieu. Le gouvernement albanais n'acceptera aucune mesure qui porterait atteinte à l'indépendance et à l'intégrité de l'Albanie.

Feuilleton du « Journal du Lot » 21

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

D'ailleurs, il n'avait pas besoin de stimuler aucun zèle, quand il s'agissait de couper une branche ou de recharger un chameau. A peine avait-il le temps de donner un ordre que celui-ci était exécuté.

Les bêtes, même, participaient à l'allégresse des hommes. Le vent devait leur apporter la douce odeur de la terre natale. Il n'était pas besoin de les cravacher pour les faire avancer.

« Bonne vie ! » répétait constamment Jacques Leudes, tandis que Pierre se contentait d'approuver d'un sourire.

Sans qu'ils s'en doutassent, les deux ingénieurs étaient des poètes au plus beau sens du mot.

Les vibrations de la nature se prolongeaient jusqu'aux tréfonds d'eux-mêmes. Ils s'identifiaient avec les joies et les douleurs de ce monde.

En eux, comme dit Walt Whitman, « les latitudes s'élargissaient et les longitudes s'allongeaient. »

Et la forêt leur redonnait une jeunesse nouvelle !

...La marche devenait, d'ailleurs, de plus en plus difficile, car la sylve escadait les pentes assez abruptes.

Les sapins, les chênes-lièges s'étaient substitués aux cèdres.

A la joie exubérante des basses altitudes succédait la sérénité grave des hauteurs.

« Enfin, un peu avant la nuit, Jacques, qui précédait toujours ses compagnons, à l'habitude, arriva au sommet d'une crête.

Il poussa un long cri joyeux et agita son casque blanc en un grand geste triomphal.

Pierre le rejoignit aussitôt.

La forêt venait de cesser de la pente du plateau.

Et devant leurs yeux éblouis, s'étalait une plaine immense, absolument horizontale où les champs de blé ondulaient, sous la caresse frôleuse du vent.

A la limite du regard se devinaient des plants de vigne.

Un troupeau de moutons nombreux se détachait à l'horizon et s'avancait lentement vers eux. Le soleil déclinant nimbait les toisons blanches d'une auréole et détachait, sur le ciel clair, la silhouette plus sombre d'un berger drapé dans son burnous marron.

Les ovidés se rapprochaient dans un bruit confus de blement, de terre sourdement piétinée, tandis qu'un autre pâtre, plus loin, rassemblait

ses brebis éparses sur deux notes graves de sa trompe, répétées continuellement en un rythme presque langoureux.

Et cette scène se haussait à la hauteur d'un symbole d'être toujours semblable à elle-même depuis des premiers âges du monde.

— La Bible, mon vieux Jacques ! La Bible ! Rien n'a changé, ni les vêtements, ni les âmes, depuis que Jacob gardait les troupeaux de Laban.

Dartel se retourna.

Un homme était à leurs côtés... Moktar.

Le visage du guide bédouin était comme transfiguré. Les deux bras étendus en croix, il embrassa le paysage et s'écria comme inspiré :

— Nous sommes maintenant parvenus sur le domaine de mon Maître (sur lui la bénédiction !) Et pendant des jours et des jours, tu pourrais marcher devant toi, tout droit, sans atteindre jamais le bout de ses champs, de ses vignes, de ses prés et de ses forêts !

La caravane tout entière n'avait pas encore eu le temps de s'engager sur le plateau qu'un peloton de cavaliers se présentait à sa rencontre, afin de saluer en son nom les deux hôtes d'Abd-El-Géméda.

Les arrivants étaient armés de magnifiques mousquetons automatiques qui contrastaient avec leurs larges épiers plats, d'argent niellé, damasquiné.

— Ils étaient suivis d'une foule de

serviteurs qui offrirent aux Européens tous les fruits, tous les rafraîchissements possibles.

— Terre de Chanaan ! fit Dartel ! Ce caïd sait bien faire les choses. Nous avons eu du flair, je crois.

Jacques Leudes haussa les épaules.

— L'important pour moi, c'est que ses millions soient à la banque.

— Que veux-tu dire ? s'étonna Pierre. Il nous comble d'égards, dès maintenant.

— Oui, n'empêche qu'il n'est pas venu à notre rencontre, tu vois bien... qu'il ne daigne pas se déranger.

— Il est peut-être vieux, infirme ! L'Ariégéois n'insista point. Au fond, il attachait assez peu d'importance à ces détails.

S'il avait douché l'enthousiasme manifesté par son ami, c'est qu'il gardait toujours en lui un secret mépris pour tous ceux — du mendiant sordide au khalife — qu'il englobait sous l'épithète péjorative de « sidi ».

Cependant, ses préventions furent mises à une rude épreuve lorsqu'ils arrivèrent enfin au palais d'Abd-El-Géméda.

C'était une énorme bâtisse, mais confuse, flanquée de tours, de minarets démesurés, de portes monumentales aussi, dont les grands murs éblouissants et d'une hauteur vertigineuse lui donnaient l'air d'une forteresse et d'une prison tout à la fois.

Des ombres se devinaient pourtant derrière tous les « moucharabichs »,

femmes curieuses qui épiaient les voyageurs européens. Et dans les bosquets de lauriers blancs ou roses, qui entouraient les bâtiments de leur ceinture, se pressait une foule bruyante, multicolore, de guerriers de nègres, de bergers, d'héidouques, de serviteurs de tout ordre, entre les jambes desquels couraient des ribambelles d'enfants tout nus.

On devinait qu'une véritable population devait vivre à l'abri de ces fortes murailles, dans un bourdonnement de ruche.

...Les deux ingénieurs se sentaient le point de mire de tous ces gens, mais ils avançaient en souriant — à pied, guidés par Moktar et totalement indifférents — à tout le moins en apparence — à la curiosité soulevée.

Ils étaient blasés, en effet, sur ce genre d'accueil à la fois timide et un peu effronté pour l'avoir reçu si souvent, que ce fût chez les Touareg Imaziren, les cheleus du Rif, ou même les nègres de l'Oubanghi.

Le murmure discret du début se transformait en paillement. Bientôt il deviendrait clameur scandée par le « you-you » des femmes.

...Or, soudain, ce fut le silence, tandis que Moktar s'arrêtait et qu'il s'inclinait jusqu'à terre.

Un homme d'une cinquantaine d'années, si mince et de port si altier que l'on ne s'apercevait pas tout de suite qu'il était petit, venait vers les deux camarades.

Il était vêtu simplement d'un long burnous de laine blanche où saignait la Légion d'Honneur, coiffé d'un turban de soie verte, le turban des Hadji de ceux qui furent au sanctuaire de la Mecque.

C'était le maître, le Caïd, qui se distinguait entre tous, moins peut-être par le respect dont chacun lui entourait que par l'espèce de majesté qui se détachait de ses traits.

Le regard fascinait surtout.

Des yeux immenses, aussi fixes que ceux d'un aigle et qui devaient pouvoir regarder le soleil, deux yeux qu'on était seuls, d'abord, à distinguer dans le visage ascétique, aux traits réguliers, au nez aquilin surplombant de son rostre la courte barbe blanche.

Abd-El-Géméda s'avancait d'un pas souple de grand félin.

Ayant d'emblée, fort posément, dévisagé les voyageurs et satisfait — c'était probable — de remarquer qu'ils n'avaient même point cillé sous son regard, il sourit avec bienveillance, d'un sourire qui éclaira son visage d'un charme juvénile et pour ainsi dire féminin.

Alors, la main droite tendue — geste essentiellement d'Europe — et en un excellent français, il salua les deux ingénieurs.

— Soyez les bienvenus, Messieurs. L'hôte est une bénédiction. Que votre séjour à El-Arif vous soit agréable et heureux !

(à suivre).

Dans la Mode Pratique

tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis : 1^{re} 25

Abonnement 1 an : 48 fr. ; 50 ou 55 fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à

LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iodo à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

* Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Pendant votre séjour à Paris

vous pourrez lire votre journal

62, rue de Richelieu, PARIS

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organe de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Journal officiel, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

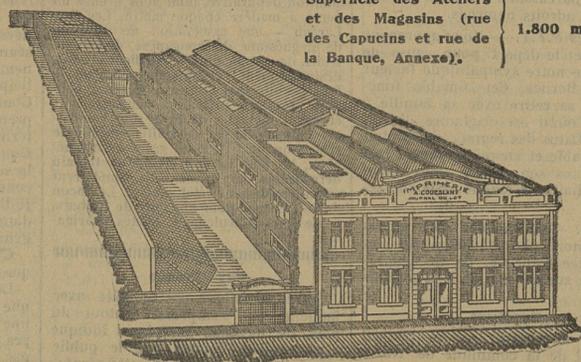
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | EXP. MIXTE | RAPIDE | RAPIDE | EXP. | OMNIB. |
|----------------------------|--------|-------|------------|--------|--------|-------|--------|
| PARIS (Orsay) dép. | 10 15 | 10 15 | 10 15 | 10 15 | 10 15 | 10 15 | 10 15 |
| PARIS (Aust.) dép. | 10 28 | 10 28 | 10 28 | 10 28 | 10 28 | 10 28 | 10 28 |
| LIMOGES (arrivé) | 15 20 | 15 20 | 15 20 | 15 20 | 15 20 | 15 20 | 15 20 |
| LIMOGES (départ) | 15 43 | 15 43 | 15 43 | 15 43 | 15 43 | 15 43 | 15 43 |
| BRIVE (arrivé) | 17 03 | 17 03 | 17 03 | 17 03 | 17 03 | 17 03 | 17 03 |
| BRIVE (départ) | 18 18 | 18 18 | 18 18 | 18 18 | 18 18 | 18 18 | 18 18 |
| Gignac-Cressensac | 18 34 | 18 34 | 18 34 | 18 34 | 18 34 | 18 34 | 18 34 |
| SOULLAC (arrivé) | 19 13 | 19 13 | 19 13 | 19 13 | 19 13 | 19 13 | 19 13 |
| CAZOULES (arrivé) | 19 33 | 19 33 | 19 33 | 19 33 | 19 33 | 19 33 | 19 33 |
| La Chap.-d.-Mareuil | 19 43 | 19 43 | 19 43 | 19 43 | 19 43 | 19 43 | 19 43 |
| Lamothe-Fénelon | 19 57 | 19 57 | 19 57 | 19 57 | 19 57 | 19 57 | 19 57 |
| Nozac | 20 06 | 20 06 | 20 06 | 20 06 | 20 06 | 20 06 | 20 06 |
| GOURDON (arrivé) | 20 19 | 20 19 | 20 19 | 20 19 | 20 19 | 20 19 | 20 19 |
| GOURDON (départ) | 20 35 | 20 35 | 20 35 | 20 35 | 20 35 | 20 35 | 20 35 |
| Saint-Clair | 20 44 | 20 44 | 20 44 | 20 44 | 20 44 | 20 44 | 20 44 |
| Dégagnac | 20 53 | 20 53 | 20 53 | 20 53 | 20 53 | 20 53 | 20 53 |
| Thédirac-Peyrilles | 21 02 | 21 02 | 21 02 | 21 02 | 21 02 | 21 02 | 21 02 |
| Saint-Denis-Catus | 21 11 | 21 11 | 21 11 | 21 11 | 21 11 | 21 11 | 21 11 |
| Saint-Denis-Catus (arrivé) | 21 27 | 21 27 | 21 27 | 21 27 | 21 27 | 21 27 | 21 27 |
| Saint-Denis-Catus (départ) | 21 43 | 21 43 | 21 43 | 21 43 | 21 43 | 21 43 | 21 43 |
| Espère | 21 52 | 21 52 | 21 52 | 21 52 | 21 52 | 21 52 | 21 52 |
| CAHORS (arrivé) | 22 15 | 22 15 | 22 15 | 22 15 | 22 15 | 22 15 | 22 15 |
| CAHORS (départ) | 22 31 | 22 31 | 22 31 | 22 31 | 22 31 | 22 31 | 22 31 |
| Sept-Ponts | 22 47 | 22 47 | 22 47 | 22 47 | 22 47 | 22 47 | 22 47 |
| Sept-Ponts (arrivé) | 23 03 | 23 03 | 23 03 | 23 03 | 23 03 | 23 03 | 23 03 |
| Sept-Ponts (départ) | 23 19 | 23 19 | 23 19 | 23 19 | 23 19 | 23 19 | 23 19 |
| CAUSSADE | 23 35 | 23 35 | 23 35 | 23 35 | 23 35 | 23 35 | 23 35 |
| CAUSSADE (arrivé) | 23 51 | 23 51 | 23 51 | 23 51 | 23 51 | 23 51 | 23 51 |
| CAUSSADE (départ) | 24 07 | 24 07 | 24 07 | 24 07 | 24 07 | 24 07 | 24 07 |
| TOULOUSE (arrivé) | 24 30 | 24 30 | 24 30 | 24 30 | 24 30 | 24 30 | 24 30 |

De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | EXP. MIXTE | RAPIDE | RAPIDE | EXP. | OMNIB. |
|--------------------|--------|-------|------------|--------|--------|-------|--------|
| TOULOUSE d. | 8 58 | 8 58 | 8 58 | 8 58 | 8 58 | 8 58 | 8 58 |
| MONTAUBAN d. | 9 17 | 9 17 | 9 17 | 9 17 | 9 17 | 9 17 | 9 17 |
| CAUSSADE | 9 35 | 9 35 | 9 35 | 9 35 | 9 35 | 9 35 | 9 35 |
| Labenque | 9 54 | 9 54 | 9 54 | 9 54 | 9 54 | 9 54 | 9 54 |
| Cieutat | 10 13 | 10 13 | 10 13 | 10 13 | 10 13 | 10 13 | 10 13 |
| Sept-Ponts | 10 32 | 10 32 | 10 32 | 10 32 | 10 32 | 10 32 | 10 32 |
| CAHORS (arrivé) | 10 51 | 10 51 | 10 51 | 10 51 | 10 51 | 10 51 | 10 51 |
| CAHORS (départ) | 11 10 | 11 10 | 11 10 | 11 10 | 11 10 | 11 10 | 11 10 |
| Espère | 11 29 | 11 29 | 11 29 | 11 29 | 11 29 | 11 29 | 11 29 |
| St-Denis-Catus | 11 48 | 11 48 | 11 48 | 11 48 | 11 48 | 11 48 | 11 48 |
| Thédirac-Peyrilles | 12 07 | 12 07 | 12 07 | 12 07 | 12 07 | 12 07 | 12 07 |
| Dégagnac | 12 26 | 12 26 | 12 26 | 12 26 | 12 26 | 12 26 | 12 26 |
| Saint-Clair | 12 45 | 12 45 | 12 45 | 12 45 | 12 45 | 12 45 | 12 45 |
| GOURDON (d.) | 13 04 | 13 04 | 13 04 | 13 04 | 13 04 | 13 04 | 13 04 |
| Nozac | 13 23 | 13 23 | 13 23 | 13 23 | 13 23 | 13 23 | 13 23 |
| Lamothe-Fénelon | 13 42 | 13 42 | 13 42 | 13 42 | 13 42 | 13 42 | 13 42 |
| La Chap.-de-Mar. | 14 01 | 14 01 | 14 01 | 14 01 | 14 01 | 14 01 | 14 01 |
| CAZOULES | 14 20 | 14 20 | 14 20 | 14 20 | 14 20 | 14 20 | 14 20 |
| SOULLAC (arrivé) | 14 39 | 14 39 | 14 39 | 14 39 | 14 39 | 14 39 | 14 39 |
| Gignac-Cressensac | 14 58 | 14 58 | 14 58 | 14 58 | 14 58 | 14 58 | 14 58 |
| BRIVE (arrivé) | 15 17 | 15 17 | 15 17 | 15 17 | 15 17 | 15 17 | 15 17 |
| BRIVE (départ) | 15 36 | 15 36 | 15 36 | 15 36 | 15 36 | 15 36 | 15 36 |
| LIMOGES (arrivé) | 15 55 | 15 55 | 15 55 | 15 55 | 15 55 | 15 55 | 15 55 |
| LIMOGES (départ) | 16 14 | 16 14 | 16 14 | 16 14 | 16 14 | 16 14 | 16 14 |
| PARIS (A.) arr. | 16 33 | 16 33 | 16 33 | 16 33 | 16 33 | 16 33 | 16 33 |
| PARIS (O.) arr. | 16 52 | 16 52 | 16 52 | 16 52 | 16 52 | 16 52 | 16 52 |

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

| | Autoraux | MARCHÉ-VOT. | Autoraux |
|---------------------|----------|-------------|----------|
| MONTAUBAN | 10 50 | 14 06 | 16 15 |
| CAHORS | 11 59 | 14 58 | 18 20 |
| CAHORS | 7 38 | 12 12 | 15 51 |
| Mercuès | 7 16 | 12 09 | 16 10 |
| Douelle (Arrêt) | 7 20 | 12 12 | 16 17 |
| Parnac | 7 29 | 12 17 | 16 28 |
| Luzech | 7 35 | 12 22 | 16 36 |
| Pont de Castelfranc | 7 41 | 12 28 | 16 44 |
| Castelfranc | 7 45 | 12 30 | 16 50 |
| Prayssac (Arrêt) | 7 49 | 12 33 | 16 56 |
| Puy-l'Evêque | 7 56 | 12 39 | 17 06 |
| Duravel | 8 03 | 12 45 | 17 16 |
| Soturac-Touzac | 8 10 | 12 50 | 17 26 |
| Fumel | 8 20 | 12 59 | 17 40 |
| LIBOS | 8 25 | 13 02 | 17 46 |
| AGEN | 13 06 | | 19 52 |

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

| | Autoraux | Autoraux |
|---------------------|----------|----------|
| PENNE | 6 26 | 13 30 |
| LIBOS (dép.) | 6 43 | 9 15 |
| Fumel | 6 46 | 9 23 |
| Soturac-Touzac | 6 54 | 9 37 |
| Duravel | 7 01 | 9 47 |
| Puy-l'Evêque | 7 08 | 9 57 |
| Prayssac (Arrêt) | 7 14 | 10 07 |
| Castelfranc | 7 21 | 10 17 |
| Pont de Castelfranc | 7 28 | 10 27 |
| Luzech | 7 35 | 10 37 |
| Parnac | 7 42 | 10 47 |
| Douelle (Arrêt) | 7 49 | 10 57 |
| Mercuès | 7 56 | 11 07 |
| CAHORS | 8 03 | 11 17 |
| CAHORS | 8 10 | 11 27 |
| MONTAUBAN | 8 17 | 11 37 |

St-Denis-près-Martel à Aurillac

| | EXP. |
|----------------------|------|
| St-Denis-près-Martel | 4 50 |
| Vayrac | 4 58 |
| Bétaillé (arrêt) | 5 06 |
| Puybrun | 5 14 |
| Bretenoux-Biars | 5 22 |
| Port-de-Gagnac | 5 30 |
| Laval-de-Cère | 5 38 |
| Lamativie | 5 46 |
| Siran (arrêt) | 5 54 |
| La Roquebrun | 6 02 |
| AURILLAC (arrivé) | 6 10 |

Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | EXP. |
|----------------------|------|
| AURILLAC (départ) | 6 21 |
| La Roquebrun | 6 29 |
| Siran (arrêt) | 6 37 |
| Lamativie | 6 45 |
| Port-de-Gagnac | 6 53 |
| Bretenoux-Biars | 7 01 |
| Puybrun | 7 09 |
| Bétaillé (arrêt) | 7 17 |
| Vayrac | 7 25 |
| St-Denis-près-Martel | 7 33 |

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | EXP. |
|-------------------|--------|
| Le Buisson (dép.) | 7 33</ |